

**POLE ENFANCE & ACTION EDUCATIVE
ANNEE SCOLAIRE 2024-2025**

**RESTAURATION SCOLAIRE :
TARIFS ELEVES**
Groupe scolaire Jacques Prévert

TARIF DU REPAS	Taux d'effort	Tarif plancher	Tarif plafond	Tarif Fixe
Tarif repas QF inférieur ou égal à 1000 *				1,00 €
Tarif repas QF compris entre 1001 et 1060		3,50 €		
Tarif repas QF compris entre 1061 et 1590	0,3300%			
Tarif repas QF supérieur ou égal à 1591			5,25 €	

* Dispositif de l'état "Cantine à 1€"

TARIF DE L'ENCADREMENT SUR LA PAUSE MERIDIENNE	Taux d'effort	Tarif plancher	Tarif plafond
Tarif pause méridienne	0,0165%	0,14 €	0,35 €

**RESTAURATION SCOLAIRE :
TARIFS COMPLEMENTAIRES ENFANTS ET ADULTES**

	TARIF
Panier-repas pour les PAI alimentaires <small>(participation complémentaire au frais de fonctionnement)</small>	1,55 €
Supplément appliqué au tarif repas pour élève domicilié dans les autres communes <small>(hors dispositif "cantine à 1€" et élève de la classe ULIS)</small>	+ 40%
Pénalité pour non-réservation d'un repas - Supplément par repas non réservé	1,55 €
Enseignant et personne extérieure	6,60 €

**PRESTATIONS RESTAURATION SCOLAIRE
PREPAREES ET LIVREES A DES SERVICES EXTERIEURS**

	TARIF	
Crèche intercommunale 1,2,3 Ménestrels (SIVU)	Repas	4,36 €
	Collation	0,83 €

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (APS)

	Taux d'effort	Tarif plancher	Tarif plafond	
Tarif APS au 1/4 d'heure	0,0700%	0,33 €	1,20 €	
Goûter				0,85 €
Petit-déjeuner				0,85 €

PENALITÉ POUR NON RESPECT DU REGLEMENT ACM - TARIF 2024-2025

	TARIF
Pénalité pour le non-respect du règlement des Accueils collectifs de mineurs (ACM) <small>(défaut d'inscription, reprise des enfants après la fermeture des services à la Maison de l'enfance, ...)</small>	20,00 €